Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CABINET DU PREFET
Service des Décorations

PREF66/CAB/MED/
affaire suivie par :
Brigitte ROUX
Tél. : 04.68.51.65.27
Fax. : 04.68.34.68.51
Mél. : brigitte.roux@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

ARRETE N° 2943/05

portant attribution de la Médaille de Bronze
de la Jeunesse et des Sports

***

Promotion du 14 juillet 2005

***

Le Préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la Médaille de la Jeunesse et des Sports;

VU le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la Jeunesse et des Sports ;

VU l'arrêté du 5 octobre 1987 de M. le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports ;

VU la circulaire n° 87-187 JS du 10 novembre 1987 relative au remaniement du contingent des médailles et aux mesures de déconcentration en ce qui concerne l'attribution de la médaille de bronze ;

VU la circulaire n° 88-112 JS du 10 novembre 1988 relative à la création d'une lettre de félicitations avec citation au Bulletin Officiel de la Jeunesse et des Sports, pour services rendus à la cause de la Jeunesse et des Sports ;

.../...

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : Standard 04.68.51.66.66 ; D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : MINITEL 3615 AVS 66 ; SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

VU les avis émis par la commission départementale chargée d'examiner les candidatures à la médaille de Bronze de la jeunesse et des sports le 16 juin 2005 ;

Sur proposition de M. le Directeur de Cabinet ;

ARRETE

Article 1er : La médaille de bronze de la jeunesse et des sports est décernée aux personnes ci-après :

- M. BACHELLEZ Théodule, né le 7 septembre 1943 à Laon (02), demeurant 7, rue Henri Meilhal à 66000 PERPIGNAN.

- Mme DARNER Marie née RODRIGUEZ le 8 novembre 1969 à Barcelone (Espagne), demeurant 2, rue du Carignan à 66430 BOMPAS.

- M. DEBOT Pascal, né le 15 août 1958 à Nancy (54), demeurant 19, rue des Oliviers à 66600 ESPIRA DE L'AGLY.

- M. ESTEVE Louis, né le 30 juillet 1948 à Barcelone (Espagne), demeurant 3, rue de l'Argonne à 66600 RIVESALTES.

- M. FONS Georges, né le 5 juin 1941 à Saint-Féliu d'Avall (66), demeurant 44, avenue du Maréchal Joffre à 66300 THUIR.

- M. FREZOUL Germain, né le 24 mai 1947 à Perpignan, demeurant 7, rue des Mimosas à 66390 BAIXAS.

- M. HERNANDEZ Pierre, né le 5 février 1960 à Perpignan, demeurant 4, rue Ramon Lull à 66420 LE BARCARES.

- Mme HOARAU Virginie, née le 13 janvier 1955 à Sainte-Adresse (76), demeurant chemin du Mas Canal à 66690 PALAU DEL VIDRE.

- M. JEANTET Jean, né le 21 février 1944 à Casablanca (Maroc), demeurant les jardins de l'Agly, 8 rue du 8 mai 1945 à 66600 RIVESALTES.

- Mme JUBAL Nicole née MEDINA le 12 août 1945 à Bérat (31), demeurant 22, route de Poujals à 66340 OSSEJA.

- Mme LECOURTOIS née BOUIX Brigitte le 27 septembre 1959 à Verdon sur Mer (33), demeurant Val St Jaume à 66190 COLLIOURE.

- M. MATHEU André, né le 22 septembre 1946 à Céret (66), demeurant 21, rue du Stade à 66740 LAROQUE DES ALBERES.

002

- M. RUIZ Joseph, né le 25 mars 1952 à Massanet de Cabrenys (Espagne), demeurant 29, route d'Amélie 66400 REYNES.

Article 2 : Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture, M. le Directeur de Cabinet, M. le Directeur de la Jeunesse et des Sports, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié aux récipiendaires.

Perpignan, le 26 août 2005

POUR AMPLIATION
Le Chef de bureau du Cabinet,

Guy PUJOL

LE PREFET,

Original signé
Thierry LATASTE

003